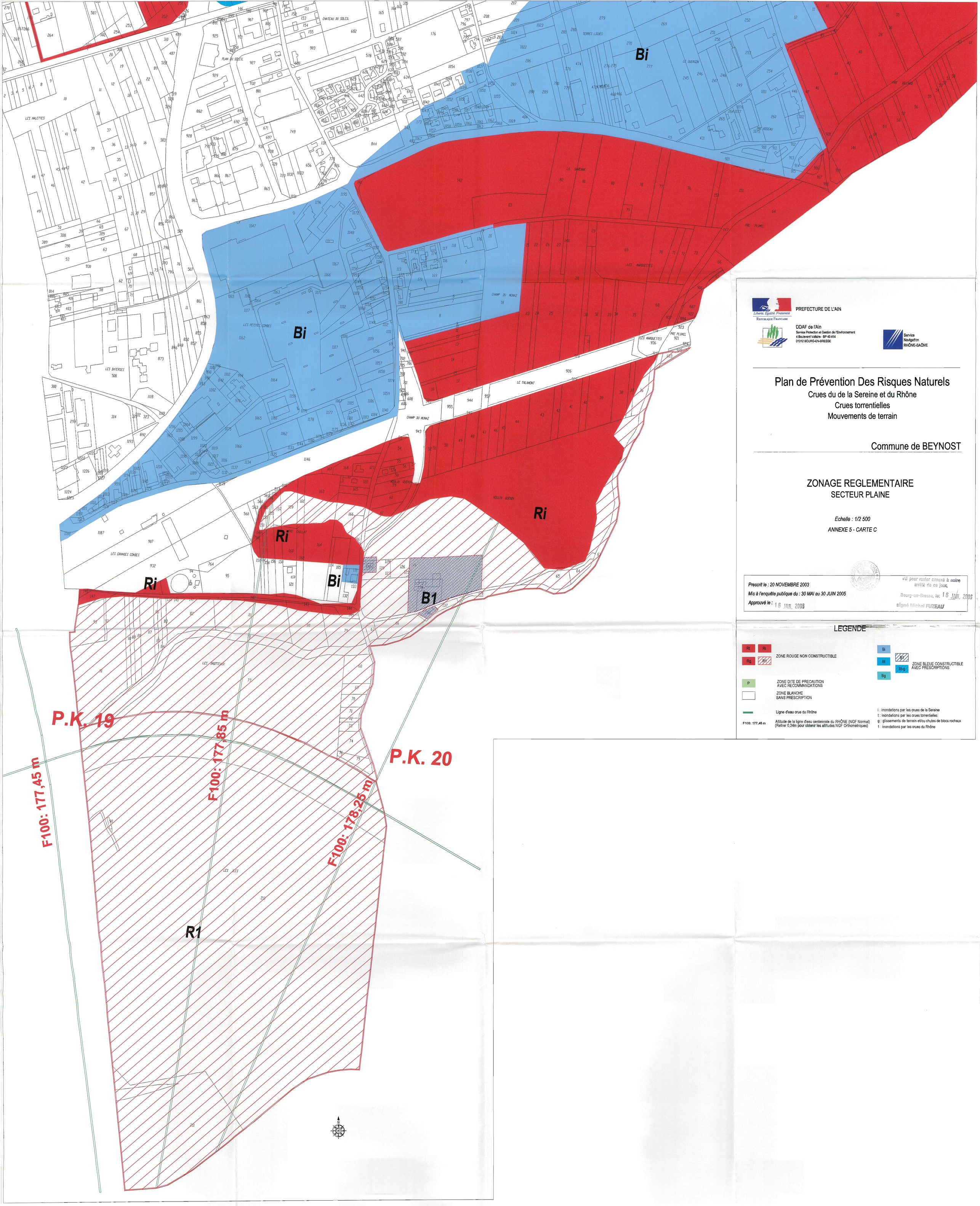

PREFECTURE DE L'AIN

Liberté. Egalité. Fraternité
REPUBLIQUE FRANCAISE

DDAF de l'Ain
Service Protection et Gestion de l'Environnement
4 Boulevard Voltaire - BP 40 414
01012 BOURG-EN-BRESSE

Service Navigation RHÔNE-SAÔNE

Plan de Prévention Des Risques Naturels

Crues du de la Sereine et du Rhône
Crues torrentielles
Mouvements de terrain

Commune de BEYNOST

ZONAGE REGLEMENTAIRE
SECTEUR PLAINE

Echelle : 1/2 500

ANNEXE 5 - CARTE C

Prescrit le : 20 NOVEMBRE 2003
Mis à l'enquête publique du : 30 MAI au 30 JUIN 2005
Approuvé le : 16 JAN. 2006

VU pour rester annexé à notre arrêté de ce jour,
Bourg-en-Bresse, le: 16 JAN. 2006
signé Michel FUZEAU

LEGENDE

Rt, Ri, Rg, R1 — ZONE ROUGE NON CONSTRUCTIBLE

Bi, Bt, Bg, B1, Bt-g — ZONE BLEUE CONSTRUCTIBLE AVEC PRESCRIPTIONS

P — ZONE DITE DE PRECAUTION AVEC RECOMMANDATIONS

ZONE BLANCHE SANS PRESCRIPTION

Ligne d'eau crue du Rhône

F100: 177,45 m — Altitude de la ligne d'eau centennale du RHÔNE (NGF Normal) (Retirer 0,24m pour obtenir les altitudes NGF Orthométriques)

i : inondations par les crues de la Sereine
t : inondations par les crues torrentielles
g : glissements de terrain et/ou chutes de blocs rocheux
1 : inondations par les crues du Rhône